



# Conditions de participation au camp Multi-activités d'Avril

## I. Conditions de participation

Pour participer au stage multi-activité, il faut avoir entre 8 et 15 ans.

Par leur signature, les participants confirment avoir lu et accepté les présentes conditions de participation.

Les inscriptions sont effectuées en ligne via le lien Google Forms dans nos publications liées au stage, via mail, téléphone ou directement sur place. La fiche sanitaire devra être signée et envoyée au Basket Center par mail à [contact@lebasketcenter.fr](mailto:contact@lebasketcenter.fr) ou [l.caumartin@lebasketcenter.fr](mailto:l.caumartin@lebasketcenter.fr).

Le nombre de participants est limité à 60 stagiaires. La date limite de pré-inscription est le 17 avril 2022. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

## II. Mode de paiement

Les règlements pourront s'effectuer par chèques bancaires (à l'ordre du Basket Center), cartes bancaires, espèces, virements bancaires, chèques vacances.

Dans tous les cas, **la totalité du paiement doit être effectuée avant le début du stage.**

Si vous souhaitez régler par chèques vacances, merci de contacter directement, la comptabilité du CD67 par e-mail à [compta67@basket67.fr](mailto:compta67@basket67.fr) ainsi que le responsable du stage à [l.caumartin@lebasketcenter.fr](mailto:l.caumartin@lebasketcenter.fr).

## III. Conditions d'annulation et de remboursement

**En cas d'annulation avant et pendant le stage pour un motif de blessure ou de maladie**, des frais administratifs seront appliqués pour un montant de 50,00€ ainsi que des frais d'annulation d'un montant de 15,00€, soit une retenue totale de 65,00€. Tout départ anticipé pour d'autres raisons ne pourra aucunement faire l'objet d'un quelconque remboursement.

**Pour tout remboursement**, il vous sera demandé un justificatif médical ainsi qu'un RIB pour l'établissement d'un virement.

En cas de **MODIFICATION** ou **ANNULATION DU PARTICIPANT** : Prévenir la responsable du camp immédiatement par téléphone : 03.67.34.11.23 et confirmer obligatoirement par écrit.

### **ANNULATION par le Basket Center**

Le Basket Center se réserve seul le droit d'annuler un stage et ce sans préavis, avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage.

## **IV. Documents obligatoires**

Nous vous ferons parvenir une semaine avant le stage de votre enfant un dossier comprenant : la fiche sanitaire ainsi que la convocation pour le stage.

Nous vous conseillons de marquer vos affaires. Attention, nous ne sommes pas responsables des vols. Evitez les objets de valeur.

Les participants qui suivent un traitement médical au moment du stage doivent obligatoirement remettre au responsable du stage les médicaments et l'ordonnance indiquant la posologie. Les animateurs se chargeront d'assister dans la prise de médicaments aux jeunes concernés.

## **V. Modification du programme**

Les prix sont tout compris : ils incluent le stage sportif, l'animation, l'encadrement de 9h à 17h, la demi-pension complète, l'assurance (voir le paragraphe assurance).

Modifications de programme : Le responsable du stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

## **VI. Discipline**

Tous nos séjours respectent les lois en vigueur pour la protection des mineurs. En ce sens, la consommation de drogues, d'alcool ou de cigarettes est formellement interdite.

Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, le Basket Center se réserve le droit d'en informer les parents et d'interrompre son séjour.

## VII. Assurance

Le CD67 est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Générale et assistance rapatriement portant le numéro de contrat ASSOCIA 3 n° IA 802.9736, souscrit auprès de ACM IARD SA.

L'assurance du CD67 couvre les responsabilités civiles des organisateurs et des personnes assurant l'encadrement. L'assurance du CD67 ne couvre pas les vols, dégradations, bris d'objets personnels, malveillance. Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier.

Véhicule : En inscrivant votre enfant au camp vous donnez votre accord pour que les animateurs transportent votre enfant dans leurs véhicules personnels en cas d'urgence (ex : hôpital, ...) ou pour des raisons d'organisation (piscine ou autre sortie dans le mini-bus).

Signature du/des représentant(s) légaux